

L'Alexois

Octobre Novembre Décembre

2026

Vos rendez-vous

OCTOBRE

Mercredi 7 octobre

Heure du conte

9h15 - Bibliothèque
Enfants 2 à 5 ans. Gratuit.
Un petit moment de lecture
hors du temps pour faire
rêver petits et grands.
Organisée par la bibliothèque.

Vendredi 9 octobre

Club de lecture

17h30 - Bibliothèque
Adultes. Gratuit. Sur
inscription. Venez partager
vos coups de cœur de l'été
dans une ambiance
chaleureuse et conviviale.
Organisé par la bibliothèque.

Dimanche 11 octobre

Ramène ta pomme

Tartes aux pommes cuites
au four, jus de pomme
au pressoir (préventes),
compote de pommes,
buvette, planches
charcuterie, fromage...
De 10h à 18h - Villard-
Dessus. Organisé par Fier
d'Alex : 06 70 58 97 76
fierdalex@gmail.com

Mardi 20 octobre

Cinéma pour enfants

« La Pat' Patrouille -
Le film : Mission Dino »
14h - Espace 1. 2. 3
Organisé par la commune.

Samedi 24 octobre

Cinéma

20h30 - Espace 1. 2. 3
Organisé par la commune.

NOVEMBRE

Mercredi 4 novembre

Heure du conte

9h15 - Bibliothèque
Enfants 2 à 5 ans. Gratuit.
Un petit moment de lecture
hors du temps pour faire
rêver petits et grands.
Organisée par la bibliothèque.

Dimanche 8 nov.

Film documentaire

« Les oubliés de la Belle
Étoile ». Dans le cadre
de « Chemin des Toiles »
avec Savoie Biblio. Adultes.
Gratuit.
17h - Espace 1. 2. 3
Organisé par la bibliothèque.
Avec la présence de
l'assistante réalisatrice
et de l'association
Alexis Danan.

« Au cœur de la Combe
savoyarde, à proximité
d'Albertville dans le petit
village de Mercury, des
septuagénaires nous
prouvent qu'il n'est jamais
trop tard pour libérer la
parole et raconter son
histoire. En brisant des
décennies de silence,
ce documentaire célèbre
le courage, la fraternité et
la résilience d'anciens
pensionnaires du centre
de redressement de
la Belle étoile.
Une partie de l'Histoire
de la Savoie dont il est
important d'écouter les
témoignages pour mieux
protéger les enfants placés
d'aujourd'hui. »

Mercredi 11 nov.

Commémoration de l'armistice de 1918

11h15 - Dépôt de gerbe
au Carré Militaire
11h30 - Dépôt de gerbe
au monument aux morts.
Place de l'église. Cérémonie
suivie du verre de l'amitié.

Samedi 28 novembre

Cinéma

20h30 - Espace 1. 2. 3
Organisé par la commune.

DÉCEMBRE

Samedi 5 décembre

Marché de Noël

Espace 1. 2. 3.
Organisé par Alexterieur.

Mercredi 9 décembre

Heure du conte

9h15 - Bibliothèque
Enfants 2 à 5 ans. Gratuit.
Un petit moment de lecture
hors du temps pour faire
rêver petits et grands.
Organisée par la bibliothèque.

Samedi 12 décembre

Cinéma

20h30 - Espace 1. 2. 3
Organisé par la commune.

Dimanche 13 déc.

Concert de guitares

17h-18h15 - Église. Gratuit.
Organisé par la commune.



CENTRE DE LOISIRS

Pour les vacances de la Toussaint, le centre sera ouvert du lundi 19 au vendredi 30 octobre.



Contact : centre-loisirs@alex-village.com

NOUVEAUX ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE

Nous avons le plaisir d'accueillir pour cette nouvelle année scolaire la nouvelle directrice Alexandra ECART (PS/GS) ainsi que 2 nouveaux enseignants : Meryll POMMIER (PS/MS) et Ondine AMIOT (CP-CE1). Nous leur souhaitons la bienvenue !

Par ailleurs, l'effectif de la rentrée est resté stable avec 104 élèves répartis en 5 classes.



NOUVELLE SIGNALISATION ROUTE DES ENGAGNES

Afin de réduire le trafic routier sur cette petite route communale, des barrières en bois seront bientôt installées à chaque extrémité de la route avec des panneaux « sens interdit » et panonceaux « sauf desserte locale » et « sauf vélo ».

Retrait du point d'apport volontaire textiles

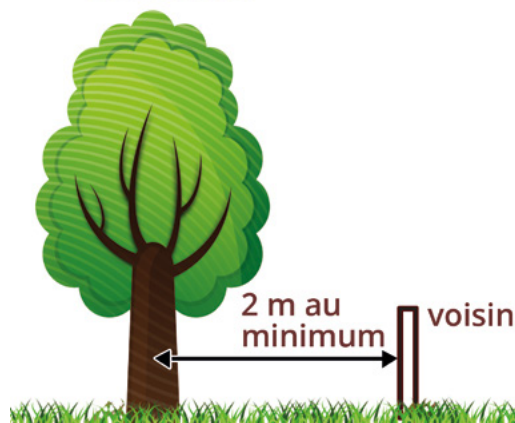
La Recyclerie va procéder au retrait du Point d'Apport Volontaire Textiles qui était situé à proximité de l'espace 1. 2. 3, au niveau des poubelles de tri. Vous pourrez toujours déposer vos textiles directement auprès de la Recyclerie.



Hauteur des plantations

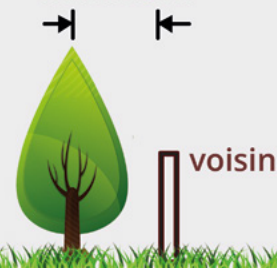
• Arbre isolé

Plantation de plus de 2 m de hauteur



Plantation de moins de 2 m de hauteur

0.5 m au minimum



• **Haie végétale** : une haie végétale est considérée comme une clôture et doit faire l'objet d'une déclaration préalable (DP) en Mairie : en limite de voirie communale, il y a aura un recul à respecter (arrêté d'alignement délivré par la Mairie) et la hauteur maximale sera d'1m60.

PANNEAU POCKET

Déjà 668 smartphones et tablettes suivent le village d'Alex en temps réel, recevant actualités et alertes directement via l'application de la Mairie.

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application ?
Flashez le QR code ci-contre et laissez-vous guider :
c'est simple, rapide et gratuit !



CCVT

Les Bambineries, Lieu d'Accueil Parents Enfants



Un lieu pour jouer, se rencontrer, partager et se ressourcer

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants est un espace convivial, gratuit et ouvert à tous les parents, futurs parents et aux enfants, dès leur plus jeune âge (0-6 ans).

Les Bambineries sont un lieu où l'on peut venir simplement, sans rendez-vous, avec son enfant, pour jouer, échanger avec d'autres familles ou prendre le temps de parler avec les accueillants présents.

Comment ça fonctionne ?

Aux Bambineries, chacun vient à son rythme. Il n'y a pas d'activité imposée ni de programme à suivre : les enfants jouent, explorent et rencontrent d'autres enfants, tandis que les parents peuvent partager un moment avec eux ou échanger avec d'autres adultes.

Les accueillants sont là pour écouter, accompagner et faciliter les échanges, dans le respect de chacun. Les discussions sont confidentielles et le lieu est fondé sur l'accueil, la bienveillance et l'absence de jugement.

Venir aux Bambineries

L'accueil a lieu **chaque mercredi matin, de 9h30 à 11h30**.

Sauf 1 mercredi sur 2 durant les vacances scolaires et sauf de mi-juillet à fin août.

Vous pouvez arriver et repartir à l'heure qui vous convient durant cette plage horaire.



Rendez-vous dans la salle d'activités petite enfance du RPE à la CCVT – 14 Rue Bienheureux Pierre Favre, 74230 THÔNES

Travaux RD16

Informations et accompagnement CCVT

La RD16 est fermée depuis le 14 septembre au niveau du défilé de Dingy-Saint-Clair, pour une période d'environ 12 semaines, afin de sécuriser cette voie d'accès.

Organisation de la circulation durant la période de fermeture de la RD16

Voie RD909

Itinéraire principal de déviation

- Principale artère des Aravis, la RD16 Annecy – Thônes par le défilé de Dingy accueille environ 15 000 véhicules par jour en semaine dont 750 poids lourds.
- Par défaut, le trafic est dévié sur la RD909 (Alex > Veyrier).
- La fermeture de la RD909A entre Doussard et Talloires, devrait réduire d'environ 7000 véhicules / jour le trafic sur l'axe Menthon – Annecy, limitant ainsi la congestion au rond-point de Veyrier, à la confluence des RD909 et RD909a.

Voie Romaine RD216A

Itinéraire secondaire

- Mise en place d'un alternat manuel du lundi au vendredi de 6h30 à 9h, de 12h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h30.
- Mise en sens unique dans le sens Naves à Dingy le reste du temps.

Attention ! Un afflux trop important de véhicules dans le sens Dingy > Naves aux heures de l'alternat risque d'engendrer d'importantes congestions.

Face à l'urgence, la CCVT se mobilise pour accompagner les habitants :

- **Privilégier les transports en commun si votre trajet est facilement accessible depuis un arrêt de car. Thônes <> Annecy à partir de 19€ par mois au lieu de 77,5€ !**

- La CCVT finance 50% des abonnements mensuels (38,75€ dans le cas d'un abonnement Thônes <> Annecy)
- Pour les déplacements domicile-travail, votre employeur du secteur privé prend également en charge 50% de votre abonnement, soit 19,37€ (75% dans le secteur public). Modalités : achat effectué en **gare routière des Vallées de Thônes**, d'un abonnement mensuel entre la CCVT et le Grand Annecy.
- L'organisation des lignes régulières est de la compétence de la Région qui s'engage à doubler les cars en cas de succès de l'opération.
- Les cars scolaires et lignes régulières disposent d'horaires particuliers pour s'adapter à la congestion attendue et maintenir une desserte à l'heure des établissements scolaires et de la gare de train d'Annecy.
- **Adoptez le covoiturage pour les trajets complexes en transport en commun.** L'immense majorité des voitures faisant un trajet domicile-travail ne transportent qu'une seule personne. Il faut changer cela !
- **La CCVT finance l'intégralité de vos trajets en covoiturage !**
- **Pour le conducteur :** gain de 2€/passager **jusqu'à 240€/mois** de bénéfices.
- **Pour le passager :** **gratuit** jusqu'à 30 km puis 0,10€/km supplémentaire.
- Du 7 septembre au 31 décembre, pour les trajets supérieurs à 5km entre la CCVT et le Grand Annecy.
- Modalités : enregistrement de votre trajet, conducteur et passager, sur BlaBlaCar Daily (<https://www.blablacardaily.com/>).

PHARMACIE FAMILIALE

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Aravis met à votre disposition une affiche sur le thème de la pharmacie familiale. L'objectif est de sensibiliser les habitants aux indispensables à avoir dans leur pharmacie, que ce soit au quotidien ou avant un départ en vacances (en pièce-jointe).

SILA : OPÉRATION QUANTI-FIER

Ces dernières années, les habitants et professionnels du territoire Fier & Lac d'Annecy ont fait face à une série de sécheresses sévères. 2018 et 2022 ont particulièrement marqué les esprits : niveau du lac en baisse, tarissement des sources, difficulté d'approvisionnement en eau potable, nouveaux assecs en rivière obligeant à des pêches de sauvetage d'urgence mais aussi activités économique et touristique perturbées, production fourragère des exploitations altérée, etc.

Ces années exceptionnelles sont-elles le signe d'un changement structurel de long terme ? Demain, deviendront-elles la norme ? Sommes-nous en train, sans nous en rendre compte, de mettre à mal nos ressources en eau et nos rivières ? Le territoire est-il armé pour y faire face, anticiper et s'adapter ?

C'est à ces questions que le SILVA souhaite pouvoir répondre de manière concrète en lançant une démarche collective d'étude, réflexion et passage à l'action sur les bassins les plus en tension de la Fillière, du Fier Amont et de l'Eau Morte.



Plus d'infos sur le site : <https://www.sila.fr/nos-grands-projets/operation-quantif-fier-engages-pour-nos-ressources-en-eau/>

Déclaration obligatoire des ruches



Informations du Tribunal judiciaire d'Annecy

Le tribunal judiciaire d'Annecy s'inscrit pleinement dans la démarche d'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des victimes tout au long du parcours pénal : depuis la commission de l'infraction jusqu'à l'exécution de la décision de justice et, le cas échéant, la réparation du préjudice subi.

Le QR code ci-contre contient différentes informations à destination des victimes portant sur la constitution de partie civile, les étapes de la procédure pénale, le recouvrement des dommages-et-intérêts, ou encore l'association d'aide aux victimes.



Par ailleurs, toute personne doit pouvoir connaître ses droits et obligations et être aidée dans ses démarches juridiques.

En partenariat avec des collectivités territoriales, associations et professionnels du droit, le conseil départemental de l'accès au droit de Haute-Savoie (CDAD 74) met en œuvre localement la politique d'accès au droit.

À ce titre, il assure la gestion des deux points-justice du ressort : au sein du tribunal judiciaire d'Annecy (51 rue Sommeiller) et de l'espace France services de Rumilly (5, place Henry Tracol). Une information ou une aide sur une question juridique y est délivrée gratuitement. Plusieurs professionnels du droit assurent une permanence ou une consultation : avocat, notaire, commissaire de justice, juriste d'association, conciliateur de justice, délégué du Défenseur des droits. Afin d'obtenir un rendez-vous avec ces différents acteurs de l'accès au droit, vous pouvez utiliser le QR code ci-contre.



OPÉRATION NEZ ROUGE

Il s'agit d'un service de raccompagnement gratuit durant la soirée du 31 décembre de 22h à 8h.

Pensez-y le soir du réveillon !



Contact : 0800 099 757
(appel gratuit)

JOURS D'OUVERTURE DE LA CHASSE

Du 13 septembre 2026 au 17 janvier 2027.

Lundi et mardi : gibier à plumes
Jeudi, samedi, dimanche et jours fériés : gros gibier.

Infos pratiques

MAIRIE

Place de l'Église, 74290 Alex
Tél. : 04 50 02 87 05
mairie74@alex-village.com
www.alex-village.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h-17h30
Mardi au jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30

BIBLIOTHÈQUE

44 route du Château, 74290 Alex
Tél. : 06 23 93 43 13
bibliotheque@alex-village.com

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 16h30-18h30
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h / 14h-17h

DÉCHÈTERIES

Dingy-Saint-Clair

Mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30

Thônes

Du lundi au vendredi : 13h30-18h
Samedi : 8h-12h / 13h30-18h

En dehors des horaires d'ouverture de la Mairie, un numéro de téléphone d'urgence est disponible sur le répondeur. M. le Maire et les Adjointes sont disponibles sur rendez-vous.